DL 2026-119
4 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20261104-DL2026119-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE !
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, LUCAS, CHAPY
Absents :
Absents représentés : Mme CLOUET à M. HOUILLOT

Secrétaire de séance : M. GUAIS

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Minibus : contrat de location longue durée de véhicule - Loca Jen et contrat de régie publicitaire - Visiocom

Madame Thérèse MOREAU, 1ère Adjointe en charge de l'enfance, jeunesse, des affaires scolaires, des relations intergénérationnelles, de la vie associative et des ressources humaines, rappelle que dans le cadre de sa politique Jeunesse et de son action sociale, la ville vise les objectifs suivants :

- Renforcer l'accessibilité aux loisirs et activités de la ville
- Favoriser l'inclusion
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales
- Favoriser le vivre ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, il est proposé la mise à disposition d'un minibus, mutualisé entre le Pôle Education et le CCAS.

Néanmoins, l'acquisition d'un minibus étant trop onéreux, la ville souhaite solliciter la société VISIOCOM et LOCA JEN, pour disposer d'un véhicule gratuit en régie publicitaire.

En quelques mots, la ville dispose gratuitement d'un minibus 9 places pour une durée de 3 ans et elle s'engage à le faire circuler de manière régulière, à l'assurer et à en faire son entretien courant.

Les sociétés se rémunèrent sur les encarts publicitaires disposés sur le véhicule, qui seront proposés aux commerçants et entreprises du territoire.

En fin de contrats, plusieurs possibilités s'offriront à la ville : restituer le minibus, renouveler les contrats de location et de régie publicitaire ou racheter le véhicule.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le projet de contrat de location longue durée proposé par la société LOCA JEN,
VU le projet de contrat de régie publicitaire proposé par la société VISIOCOM,
VU l'avis favorable de la Commission Education en date du 15 octobre 2026,

DL 2026-119
4 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20261104-DL2026119-DE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- *AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de location longue durée de véhicule avec les sociétés LOCA JEN et VISIOCOM.*
- *AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de régie publicitaire avec les sociétés LOCA JEN et VISIOCOM.*
- *AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents en découlant.*

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Gaston GUAIS

Le Maire
Jonathan HOUILLOT

MAIRIE DE JANZE
R.F.
35150